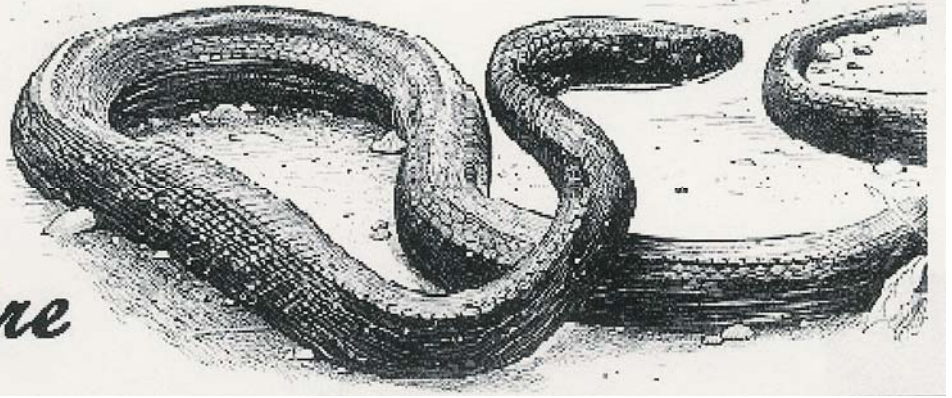


Langue de Vipère



Décembre 2006

Sommaire

- Tableau d'honneur
- Formations Paramédicales
- Compte Rendu ministériel
- L'augmentation fictive
- Parking Esso = Parking VIP
- Blouse au self : Carton rouge
- Epuisements professionnels
- Psychologue du Travail
- Rencontre avec le Maire
- Sud oku Facile !

Calendrier CAP Décembre 2006

5 décembre :

CAP n°9 Pers. Encadr. Admin. et secrétariats médicaux
Tableau avancement classe sup. & excep. : ACH & secrétaire méd.

8 décembre :

CAP n°6 Pers. Médico. Tech.
Avancement modulé d'échelon techs. Labo, manip. radio, prépa. en pharmacie.

14 décembre :

CAP n°4 Pers. Encadr. technique & ouvrier
Avancement modulé d'échelon ATC 2^{ème} cat., ATC 1^{ère} cat., TSH, TSH P^{aux} et TSH chefs.

19 décembre :

CAP n°2 Pers. Catégorie A
Avancement modulé d'échelon psychologues cl. normale et hors classe.

21 décembre :

CAP n°10 Pers. Tech. & ouvriers
Avancement modulé d'échelon agents toutes filières.

TABLEAU D'HONNEUR POUR BECLERE

Certains avaient vanté la Tarification à l'Activité (T2A) comme étant le moyen d'obtenir des budgets supplémentaires. Pour ce faire, aucun lit ne devait fermer, il fallait dégager les malades au plus vite (et parfois trop tôt) pour faire de nouvelles activités, entraînant ainsi une surcharge de travail pour tous, soignants, médico-techniques, techniques et administratifs.

Avec 90 postes vacants sur l'hôpital au 1^{er} novembre, on voit bien les dégâts d'une telle politique, fatigue des personnels, accumulation de jours non pris, recours massifs à l'intérim interne, non prise des congés annuels.

Résultat : Nous sommes les plus compétitifs à l'APHP et grâce à cela nous aurons 8 postes en moins l'année prochaine !



Le mois de décembre s'annonce catastrophique alors que les congés annuels doivent être pris avant le 31 décembre. Il faudra bien que la direction prenne ses responsabilités, la fuite en avant n'est pas une gestion à court terme.

Pour les nouvelles activités pas de moyens supplémentaires, pour cause de plan d'économie.

L'enveloppe générale des dépenses de santé étant votée une fois par an par le parlement, si l'activité augmente alors on baisse les tarifs.

C'est ce qui se passe depuis la mise en place de la T2A. Il est temps que nos « chantres » de la bonne gestion, reviennent à leur mission première :

Bien soigner les malades plutôt que de pratiquer la maîtrise comptable des dépenses de santé.

Formations Paramédicales

Comme disait Coluche il vaut mieux piquer de l'argent aux pauvres, ils sont plus nombreux. A la lecture du rapport de la DRESS de novembre 2006 sur «les étudiants en profession paramédicale» on s'aperçoit de disparités très importantes sur la densité de formation par rapport à la population.

Paradoxe, ce sont les régions qui font le plus gros effort financier en matière de formation paramédicale, depuis que l'état leur a transféré la gestion et le financement des centres de formation, qui sont chroniquement les régions les moins bien dotées en professionnels.

Entre la région qui fait le plus gros effort de formation et celle qui en fait le moins, hors Dom Tom et Corse, l'écart pour 100 000 habitants est de l'ordre de 44%.

105 étudiants pour 100 000 habitants dans le limousin contre 61 pour 100 000 en Midi Pyrénées.



Aucun étonnement non plus à voir les régions Nord Pas de Calais et Lorraine parmi les régions qui font le plus gros effort et Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que Languedoc Roussillon parmi celles qui en font le moins.

Au-delà des inégalités de richesse ce sont donc à ces régions aussi sinistrées au niveau de l'emploi et avec une espérance de vie par habitant moindre que se rajoutent les charges les plus lourdes en matière de formation et donc de fiscalité locale.

Explication: la sacro sainte attractivité. Midi Pyrénées, Paca, Languedoc Roussillon sont des régions dites attractives et il y a belle lurette que les établissements ont l'habitude de jouer cette carte plutôt que de financer ces formations par le biais de la promotion professionnelle.

Ce qui devrait être une aubaine dans le cas d'un financement d'État, à savoir développer la formation dans les régions les plus frappées par le chômage devient un handicap supplémentaire par la perversion du système. Les régions les plus pauvres paient donc la formation pour les régions les plus riches qui en profitent, les «pauvres» dépensent plus, les «riches» dépensent moins et les écarts se creusent.

Mais où est donc passé la République?

AS/AP :

Compte rendu de la réunion aux ministères...

Entre incompréhension...et pommade !

Le ministère change de ton ; pour le diplôme d'État, il faut attendre la publication des textes ; pour les revendications salariales, un accord a été signé avec le protocole Fonction Publique Hospitalière.

Nous estimons que ce protocole est largement insuffisant (la prime Veil par ex. n'a pas été revalorisée depuis 35 ans !). Pour la reconnaissance, le ministère estime qu'elle passe par la VAE et les conseils de pôle où il y aura une meilleure écoute que dans les conseils de services dicit le ministère. (Là, ils se foutent de nous !).

En conclusion, c'est un retour en arrière, on s'oriente vers un blocage et un refus d'une véritable reconnaissance professionnelle.

L'augmentation de salaire qui devait en fait entraîner une baisse...

Souvenez-vous, il y a un mois certains syndicats signaient un accord mémorable (sic) permettant aux agents de bénéficier dès fin novembre d'une augmentation d'un point d'indice (soit un peu plus de 4€ !). Sauf qu'une majorité de personnels voyait par la même occasion son ticket repas changer de tranche, et donc, de voir son repas couter jusqu'à 0.50€/repas plus cher. Soit plus de 10€ en plus par mois... Le syndicat Sud Santé a donc interpellé directement le nouveau DG pour que la hausse du point d'indice n'ait pas d'impact sur les tarifs des repas. Une note de la Direction Générale est donc parue cette semaine pour que les agents ne soient pas pénalisés... **encore une victoire de Sud !**

Parking « Esso » = Parking VIP :

Le parking « Esso » n'est plus ce qu'il était. En effet, des mères et pères de famille ont récemment demandé une carte pour avoir accès au Parking « Esso » mais on leur a refusé cette carte ! C'est que ce parking est plutôt ce que l'on pourrait appeler un parking VIP car des cadres, cadres sup., médecins, chefs de pôle ont accès à ce parking alors qu'ils n'ont pas d'enfants ! Encore une différence de traitement ! Ces VIP ne peuvent pas tourner comme les autres ou mieux prendre les transports en commun ? Nous demandons à ce que ce parking soit réservé en priorité aux parents d'enfants inscrits à la crèche et que ceux-ci ne se voient pas l'accès refusé alors que d'autres personnes sans enfants y ont libre accès...

Blouses au self : Carton rouge !

Ça y est, la cafétéria et le self sont passés aux sans blouses pour des raisons d'hygiène... Apparemment, l'hygiène ne concerne pas la salle de garde car de nombreuses personnes y vont encore manger en blouse. Les blouses médicales seraient-elles traitées anti-germe ? On se le demande ?

Business is business, les plateaux repas des accompagnants au tarif prohibitif de plus de 8€ ne sont pas concernés par les problèmes d'hygiène contrairement aux plateaux repas des personnels. Quant aux propositions de Sud, du côté de la direction c'est toujours le Silence Radio !

Manque de personnels, risques et épaissements professionnels...

De nombreux services sont en souffrance et doivent pallier au manque de personnel en se retrouvant seul pour 30 malades. Ces événements arrivant de plus en plus souvent, le syndicat a écrit un courrier à la directrice pour dégager la responsabilité des agents. La direction peut prendre des mesures de fermeture de lits si les conditions de travail deviennent inacceptables, ce qu'elle ne fait pas. Donc il est normal que la direction prenne toute la responsabilité si un incident devait se produire sur l'hôpital. Si on veut fidéliser les agents il serait grand temps de prendre en compte leurs conditions de travail.

A noter que début novembre, il manquait plus de 90 postes et pas seulement des infirmières. Est-ce vraiment une pénurie ou une volonté de ne pas recruter ?



Psychologue du travail

En 2000, nous avons obtenu par un protocole conditions de travail, un demi-poste de psychologue payé par le ministère pour prendre en charge la souffrance psychologique des personnels. Ce poste n'a

jamais été pourvu par la direction, pire elle l'a utilisé à autre chose.

Nouveau protocole en 2005 : des vacances sont obtenus, depuis rien n'est venu, la direction joue la montre et fait des économies !

C'est à vous dégoûter de négocier des Contrats Locaux d'amélioration des Conditions de Travail...

Rencontre avec le Maire de Clamart

- (1) Une vingtaine de logements vont être mis à disposition de l'APHP courant 1^{er} Trimestre 2007 sur la ZAC Bourgogne. C'est le fruit du combat que nous menons depuis plusieurs années auprès de la Direction Générale. Malheureusement celle-ci s'obstine à construire des logements inaccessibles aux bas salaires. Nous exigeons que ces logements soient en totalité réservés aux agents de l'hôpital.



- (2) Un projet de 50 logements est prévu près de l'IFSI. Là encore la Direction Générale choisit des logements PLS dont les loyers sont entre 8 et 9€ le m². Nous demandons que ces logements soient mixtes de manière à obtenir des loyers de l'ordre de 6-7€/m² et qu'un parking sous-terrain soit construit pour désengorger celui de l'hôpital. En effet, le maire envisage d'amputer le parking Esso (VIP) pour désenclaver la rue des Carnets pour la construction du Tramway. Il propose à l'APHP d'en profiter pour construire un parking aérien sur le parking Esso mais pour l'instant pas de réponse de la Direction Générale. Affaire à suivre...

PENSEZ A RENOUELER VOS DEMANDES DE LOGEMENTS POUR 2007 !

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérez à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste.

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

60% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 60 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 40 € sera donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Ça y est, vous êtes accro et vous attendez le Langue de Vipère, rien que pour avoir une nouvelle grille, et bien la voici :

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Niveau Facile :

	2	4	3					5
	3	9			4			
1	7	8				2	4	
3	9			6				1
			9		3			
8				5			3	2
	4	1				5	7	9
			5			1	2	
9					2	3	6	

Solution de la grille précédente sur le site internet rubrique Langue de Vipère :

<http://www.sudbeclere.org>